L'Observatoire social diocésain vous transmet ce texte de Stéphane Raux.
18 janvier 2013

Un dramatique 'fait divers' a durement frappé deux familles, endeuillé la période de vacances de Noël et fortement marqué les esprits : deux jeunes saisonniers sont morts le 3 janvier dans l'incendie de leur camion, dans une station de Haute-Savoie.

Un drame qui braque le projecteur de l'actualité sur une réalité très forte dans nos diocèses : la saisonnalité et ses dimensions humaines et sociales.

**** Les Saisonniers ?***

Les estimations, seules disponibles, tournent autour de 35 000 contrats saisonniers d'hiver en Savoie. Des saisonniers, d'une moyenne d'âge de 29 ans, qui sont célibataires pour les deux tiers, viennent d'en-dehors de la Savoie dans une proportion similaire.

**** Des difficultés récentes :***

L'emploi saisonnier d'hiver n'est pas nouveau puisqu'il date de l'essor touristique hivernal. Mais ses conditions évoluent, et on note plusieurs facteurs alarmants :

- une population saisonnière de plus en plus précaire :

Population jeune, peu intégrée à la vie locale, acceptant des emplois sans lien avec sa formation. On observe depuis peu l'arrivée de saisonniers plus jeunes (18-25 ans) et plus fragiles psychiquement et socialement, lesquels remplacent des saisonniers plus anciens qui se désengagent car désillusionnés face à des abus contre lesquels ils ne peuvent rien.

- les effets de la crise :

Crise paradoxalement peu ressentie quant à la fréquentation des stations, mais traduite sur les contrats saisonniers : contrats tardifs, embauches plus courtes, utilisation détournée des périodes d'essai… : une surprécarité dans la légalité ! On remarque aussi de plus en plus de demandes d'emploi saisonnier de la part de personnes locales, auparavant en CDI…

- la banalisation des dépendances (drogue, alcool…) :

Avec les conséquences sur la santé, sur la qualité du travail : semble-t-il bien présentes chez les saisonniers en 'camionnette', mais également chez les autres, voire chez certains patrons locaux !

- le logement :

80% des offres d'emploi saisonnières en Tarentaise sont 'logées', ce qui n'est pas sans inconvénient, pour le saisonnier ou l'employeur, en cas de rupture de contrat ou d'arrêt maladie. Malgré cela, le logement est un problème récurrent tant pour les saisonniers locaux (coût du foncier et de l'immobilier en station) que pour les autres (insuffisance et vétusté du parc de logement spécifique, méconnaissance de leurs droits, ou acceptation de solutions précaires contre chantage à l'emploi…). Le nombre de saisonniers en camionnette est stable : en général, ils ont choisi ce mode d'hébergement (liberté, chiens…).

**** Des avancées sociales :***

En Savoie depuis 2002, les normes spécifiques de logement neuf pour saisonniers sont plus avantageuses qu'ailleurs. Pour l'ancien, les organisations patronales interprofessionnelles et les organisations syndicales de salariés de la Savoie ont signé le 16 novembre 2012 un « *Accord expérimental interprofessionnel sur la réhabilitation de logements saisonniers en Savoie (73) ».* Des renégociations de Conventions Collectives (hôtellerie-restauration), des améliorations du contrat saisonnier sont également le fruit du travail des partenaires sociaux.

Les Espaces Saisonniers prennent une place grandissante : au niveau de leur nombre (huit en Tarentaise), de leur présence (plus de permanents ou plus de mois d'ouverture), de leur

reconnaissance (labellisation « Relais Service Public », subventionnement partiel par l'Etat), de leur action (proximité, accueil, relais auprès de l'administration, inspection du travail, services médicaux, parfois chrétiens locaux…). Des associations agissent et suivent de près cette question de la saisonnalité. Le rapport VANNSON (novembre 2011) sur *« Le développement des emplois dans les territoires de montagne »* présente 68 propositions dont on peut espérer une prise en compte. Le Conseil National du Tourisme, à la demande de Sylvia Pinel, ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme doit formuler en juin 2013 des recommandations pratiques sur l'emploi dans le tourisme.

**** Le révélateur d'enjeux sociétaux :***

- Beaucoup d'autres situations d'exclusion et de précarité minent malheureusement notre société. Mais les saisonniers sont chez nous, ils font fonctionner notre économie savoyarde fondée sur le tourisme, et, parmi les plus précaires, sont la variable d'ajustement dans un système dont beaucoup profitent !
- D'année en année, la clientèle touristique d'hiver évolue progressivement : plus riche et plus étrangère, au détriment du tourisme social et local.
- On ne peut nier une mentalité spécifique aux grosses stations, marquée par l'enjeu économique qui a pris le dessus sur l'humain : la pression financière, l'appât du gain semblent justifier toutes les formes d'exploitation. La fréquentation de classes sociales très aisées, parfois couvertes en haut-lieu, déteint sur des travailleurs locaux, notamment employeurs, mais aussi saisonniers (avantages dissimulés) : « Au-dessus de 1500 m, c'est une zone de non-droit ». Les moyens de contrôle ne sont pas à la mesure de l'activité. La relative impunité dont jouissent les tricheurs contamine les autres. On assiste actuellement à une fuite en avant des programmes immobiliers par exemple, par crainte de décisions contraignantes à venir.
- Les rythmes de travail, parfois acceptés parce que « c'est la saison », ont des incidences sur les personnes, et sur leur vie de famille éventuelle. Cela conditionne notamment la vie de beaucoup de saisonniers locaux, et par incidence la vie sociale dans nos vallées.
- Le défi de la prise en compte du 'social' : faire 'du social' est soit une crainte (les élus municipaux sont souvent des employeurs, des commerçants), soit un 'effet de vitrine' mais avec peu de suite : il y a souvent un décalage entre la réalité locale et la prise de conscience qu'en ont les élus.
- Un rapprochement qui paraît inimaginable, mais est bien réel : précarité et Tarentaise ; objet de déni de la part de certains élus, de honte de la part de personnes concernées, de réflexion pour des structures de la société civile…

**** Un engagement des chrétiens :***

Les paroisses de Tarentaise-Beaufortain ayant des stations de sport d'hiver se sont remobilisées récemment sur cette question, et des chrétiens sont allés 'au contact' des saisonniers et de ceux qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie et de travail. Le défi est d'abord de connaître la réalité de ce qui se vit dans nos stations, et ensuite d'être un acteur pour démultiplier les actions menées par les instances civiles, pour contribuer à résoudre les difficultés plus personnelles induites par l'isolement, le milieu de vie, les détresses multiples… Un livret de témoignages est disponible fin janvier 2013.

Stéphane Raux